DESED
« Co-intervention / co-enseignement »

Jean-Pierre Prou
secrétariat de la CCEP à l'IEP 2
coordonnateur des actions du DESED

Vous avez une dizaine de minutes pour répondre aux questions posées.

Plan

1. Préambule contextuel

2. Quelle(s) définition(s) de la co-intervention / du co-enseignement ?

3. Quelles modalités de mise en œuvre ?

4. Pourquoi cette pratique ? Pour quels bénéfices escomptés ?

5. Quelles difficultés ? Quels leviers ?

6. Conclusion

Préambule contextuel national

- Article 1er du Code de l'Education (2013) :

« Le service public de l'éducation est conçu et organisé en fonction des élèves et des étudiants. Il contribue à l'égalité des chances et à lutter contre les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative. ***Il reconnaît que tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser.*** *Il veille à* ***l'inclusion scolaire*** *de tous les enfants, sans aucune distinction*[4]*. »*

« Il (le service public) veille également à la mixité sociale des publics scolarisés au sein des établissements d'enseignement. Pour garantir la réussite de tous, l'école se construit avec la participation des parents, quelle que soit leur origine sociale. Elle s'enrichit et se conforte par le dialogue et la ***coopération entre tous les acteurs de la communauté éducative****. »*

Préambule contextuel calédonien

Délibération n° 106 du 15 janvier 2016 relative à l'avenir de l'école calédonienne (extrait du préambule) :

« Pour parvenir à la refondation d'un lien social durable entre les communautés qui vivent aujourd'hui en Nouvelle-Calédonie, la Nouvelle-Calédonie met en œuvre le droit à l'éducation pour tous, sur le fondement de la Constitution de la République française, des conventions internationales, des normes et des dispositions qu'elle adopte dans le cadre de ses compétences.

La Nouvelle-Calédonie doit améliorer les prestations de service public qu'elle offre en matière d'enseignement, en veillant, à travers un projet éducatif ambitieux et innovant, à une meilleure adéquation de ses pratiques aux enjeux et réalités du pays. Lieu d'accueil et de formation de tous les enfants, l'Ecole calédonienne contribue aux défis du rééquilibrage. En tant qu'instrument d'émancipation individuelle et collective, elle joue un rôle fondamental dans le développement du « vivre ensemble », en devenant le creuset du destin commun. Pour ce faire, l'identité et les caractéristiques de l'Ecole calédonienne doivent être orientées vers la réussite de tous les élèves sans aucune discrimination ».

La charte d'application des orientations de politique éducative de la Nouvelle-Calédonie, adoptée le 1er décembre 2016 et rédigée au regard des besoins exprimés par les acteurs de la communauté éducative et des institutions calédoniennes, comprend **un plan d'action triennal 2017-2019** afin d'atteindre les quatre ambitions fixées par le projet éducatif :

- développer l'identité de l'école calédonienne,
- considérer la diversité des publics pour une école de la réussite pour tous,
- ancrer l'école dans son environnement pour un climat scolaire au service de l'épanouissement de l'élève,
- et ouvrir l'école sur la région Océanie et sur le monde.

➢ Changement de paradigme

- Passage d'une **logique « verticale** », d'un tri successif et donc d'une scolarisation séparée à…

- …une **logique horizontale** et simultanée où il s'agit d'enseigner à un groupe hétérogène d'élèves (dont ceux à BEP) en répondant à leurs besoins d'apprentissage de manière flexible et ajustée.

Ecole ségrégative	Ecole inclusive
Classes ordinaires **=** enseignement « ordinaire » **par** les enseignants « ordinaires	**Élèves « ordinaires »** **+ élèves en difficultés scolaires** **+ élèves en situation de handicap** **=** enseignement **différencié, adapté** voire **particularisé par** des **enseignants ordinaires** soutenus par des **enseignants surnuméraires** et/ou **spécialisés** et des **professionnels extérieurs**
Structures ou dispositifs adaptés (classe d'adaptation, RASED, SEGPA…) **=** enseignement adapté **par** des enseignants spécialisés;	
Classes ou structures spécialisées (CLIS, UPI, établissements) **=** éducation spécialisée **par** des enseignants spécialisés avec des professionnels du secteur médico-éducatif	

Vision systémique face aux difficultés des élèves …

« C'est moins en agissant de manière ciblée sur l'enfant qu'en le considérant comme faisant partie d'un système dont les éléments sont interdépendants que l'on parviendra à surmonter ses difficultés. Autrement dit, les mesures d'aide peuvent impliquer aussi bien l'enfant en difficulté que l'enseignant titulaire, la classe ou les parents »

Anne Froidevaux (2011). *« Le co-enseignement pour mieux soutenir les élèves en difficulté. »*
Politiques de l'éducation et innovations, bulletin CIIP, 2011

Conséquences pour les enseignants

- **Questionnement éthique, politique, sociétal** :
  En appui sur quelles valeurs ? Sur quels principes ?

- **Questionnement déontologique** :
  Quel professionnel ? Quel territoire ?
  Quelles articulations avec les autres partenaires ?

- **Questionnement scientifique et technique** :
  Comment mettre en place concrètement les moyens de l'école inclusive ?

Vers une professionnalité renouvelée

- Plus ajustée aux besoins des nouveaux publics (**ensemble des élèves ayant des besoins éducatifs particuliers**) ;

- Plus instrumentée et en phase avec les recherches ;

- Appuyée sur des valeurs qui respectent les personnes dans leur singularité ;

- Plus **collective** ; travail avec divers partenaires ; incitation au « travail partagé » et « promotion» de la **co-intervention et du co-enseignement.**

Plan

1. Préambule contextuel

2. Quelle(s) définition(s) de la co-intervention / du co-enseignement ?

3. Quelles modalités de mise en œuvre ?

4. Pourquoi cette pratique ? Pour quels bénéfices escomptés ?

5. Quelles difficultés ? Quels leviers ?

6. Conclusion

•Nécessité de clarifier les différents concepts utilisés et ce qu'ils recouvrent en terme de pratique effective :

• ***Collaboration ? coopération ?***

• c***o-intervention ? co-enseignement ?***

• ***co-présence ? co-animation ?***

en relation avec d'autres activités hiérarchisées temporellement :

• ***co-préparation,***

• ***co-observation,***

• ***co-évaluation...***

Marcel, Dupriez *et alii (2007) « Coordonner, collaborer et coopérer : de nouvelles pratiques enseignantes ». De* Boeck,

Ces chercheurs québécois distinguent trois modalités de « travail partagé » et différencient les pratiques de :
- ***coordination;***
- ***collaboration;***
- ***coopération***;

en fonction du degré d'intensité de ce partage du travail.

Valérie Benoît & Valerie Angelucci (2011).
« Réflexions autour du concept de co-enseignement en contexte inclusif ». Suisse, éducation et francophonie, acelf.ca

*« La **coopération** se définit par l'ajustement des activités en situation, en vue d'une action commune efficace. Elle requiert **l'interdépendance des enseignants** dans leur travail, la nécessité **d'agir ensemble** et le **partage de l'espace de travail**. »*

2017-06-15_KEVIN_ENTRETIEN_Final.mp4

Friend et Cook (2007). *"Interactions : collaboration Skills for school professionals »*. New York

« Le co-enseignement se définit comme un travail pédagogique en commun dans un ***même groupe, temps et espace****, de deux enseignants partageant* ***les mêmes responsabilités éducatives*** *pour atteindre des objectifs spécifiques et partagés.*

Il peut se mettre en place à temps partiel ou à temps complet. »

Travaux de Murawski, Hughes et Locher (2009, 2011). Angleterre

*« Enseigner conjointement implique non seulement la **co-instruction**, mais également la **co-planification** et la **co-évaluation** d'un groupe classe.*

*Ce sont trois composantes sine qua non du **co-enseignement. »***

- *Rapport du comité national de suivi du dispositif «Plus de maîtres que de classes», septembre 2015*

« Dans la circulaire inaugurale de 2012(…) le dispositif PDMQDC nécessite de mettre en place de ***nouvelles organisations pédagogiques, en priorité au sein même de la classe*** *»(…) diverses formes d'intervention pédagogiques peuvent être choisies dont* ***la co-intervention*** *(…)*

Pourtant le terme n'est jamais défini*. »*

Référentiel de l'éducation prioritaire, janvier 2014

*« La **co-présence** enseignante en classe est pratiquée régulièrement. Elle favorise, autant par la **co-action** que par **l'observation**, une meilleure compréhension des difficultés rencontrées par les élèves.*

*Elle permet également aux professionnels de mieux partager **l'analyse des effets** des démarches d'enseignement et **d'affiner progressivement la manière de répondre aux besoins des élèves**. »*

Co-?

Intervention en direction des mêmes élèves, de **deux adultes ayant une mission d'enseignement** qui travaillent ensemble pour atteindre un but, à partir d'un **objectif commun** déjà défini au départ.

- En amont : **co-préparation**
- En aval : **co-bilan** des séances

Cette « **coopération** » peut intervenir à plusieurs niveaux d'action pédagogique (observation, préparation, animation, évaluation...) et revêtir plusieurs formes dans la classe :

- **Co-enseignement** (même espace et même rôle)
- **Co- présence** (même espace mais rôle différent)
- **Co-intervention** (espace et rôle différents)

Plan

1. Préambule contextuel

2. Quelle(s) définition(s) de la co-intervention / du co-enseignement ?

3. Quelles modalités de mise en œuvre ?

4. Pourquoi cette pratique ? Pour quels bénéfices escomptés ?

5. Quelles difficultés ? Quels leviers ?

6. Conclusion

7 modalités d'interventions de 2 enseignants :

In annexe 2 du rapport:

« Quelles incidences sur les apprentissages ont les formats d'intervention des enseignants quand ils travaillent à deux ? »

Marie Toullec-Théry ,Maître de conférences, CREN, Université de Nantes et ESPE

Même espace

Co-enseignement			Co-présence
1. Enseignement en tandem	2. L'un enseigne, l'autre aide	3. Les deux aident	4. L'un enseigne, l'autre observe
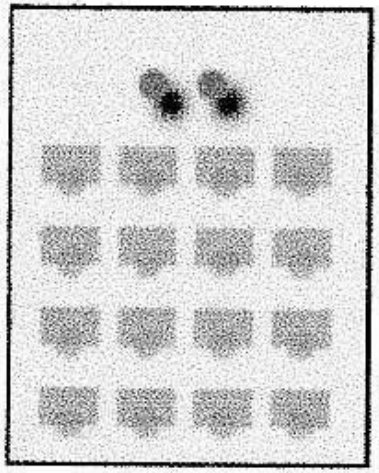	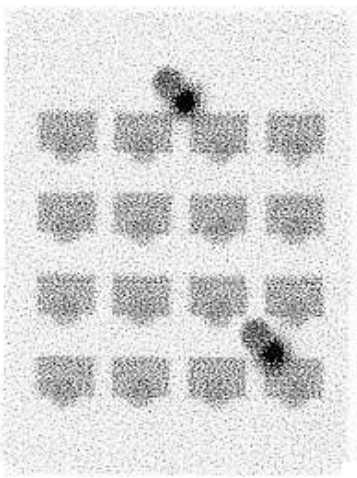	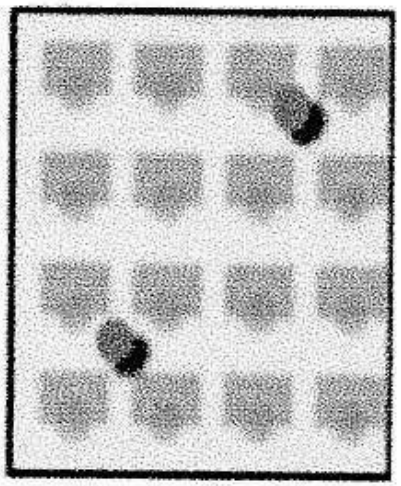	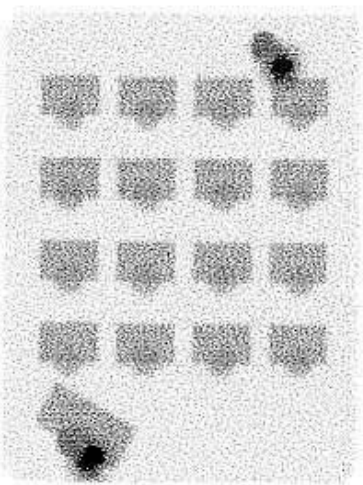

Espace différent

Co-intervention		
5. Enseignement en ateliers	6. Enseignement avec groupe différencié	7. Enseignement parallèle
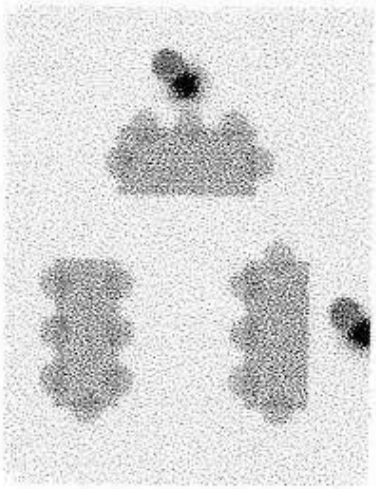	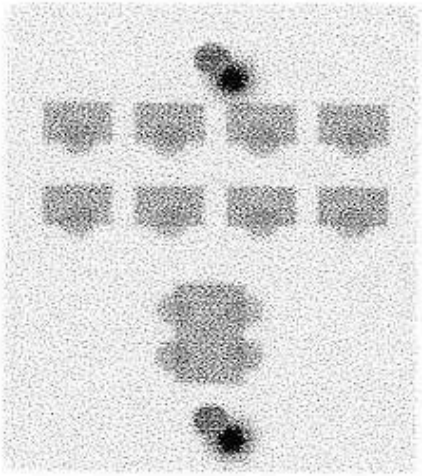	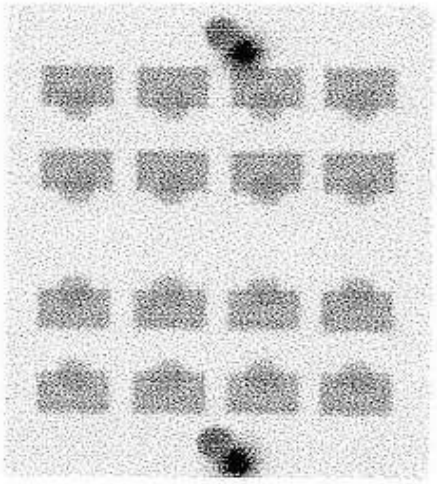

Les sept groupes constitués répondront aux deux questions posées (30 mn environ)

Plan

1. Préambule contextuel

2. Quelle(s) définition(s) de la co-intervention / du co-enseignement ?

3. Quelles modalités de mise en œuvre ?

4. Pourquoi cette pratique ? Pour quels bénéfices escomptés ?

5. Quelles difficultés ? Quels leviers ?

6. Conclusion

Enjeux pour l'institution :

En favorisant la non-séparation et en encourageant les professionnels de l'enseignement à créer, à travers la coopération, des pratiques innovantes, **le système éducatif se veut plus responsable de la diversité actuelle des élèves et plus efficient** quant à l'ajustement de sa prise en compte.

Enjeux pour les enseignants :

 Améliorer le ***travail en équipe*** : mieux communiquer pour mieux collaborer avec les autres enseignants « ordinaires » et/ou spécialisés;

 Développer les compétences professionnelles et améliorer ***l'efficacité pédagogique*** de chacun : repérer et identifier des « nœuds » d'apprentissage chez les élèves ; diversifier les outils, les démarches…

Rompre l'isolement, ouvrir un espace de ***co-formation*** pour faire évoluer les pratiques grâce à des dispositifs **d'observation mutuelle entre enseignants** et/ou **de co-élaboration** des situations d'apprentissage.

Augmenter la coopération entre les élèves en donnant à voir un **modèle social** favorable de collaboration entre enseignants.

Enjeux pour les élèves :

- observation plus fine des élèves,

- analyse combinée de leurs modes d'apprentissages, des sources d'erreurs,

- meilleure prise en compte des besoins des élèves ayant le plus de besoins comme des autres ; plus de facilité pour apporter une aide et un soutien plus pertinents.

Pour les adultes, c'est l'occasion d'échanger :

•sur les difficultés rencontrées,

• sur la manière de surmonter ces difficultés,

• sur les objectifs à atteindre (pour l'élève comme pour l'enseignant),

• sur les aménagements à mettre en place dans le cadre de la différenciation pédagogique.

Pour les élèves, c'est un moyen :

- de mieux comprendre les enjeux du travail proposé,
- de participer aux activités qui sont proposées à tous,
- de comprendre comment les aborder,
- de permettre la réussite et le transfert,
- d'éviter d'être « stigmatisé ».

Dans le co-enseignement …

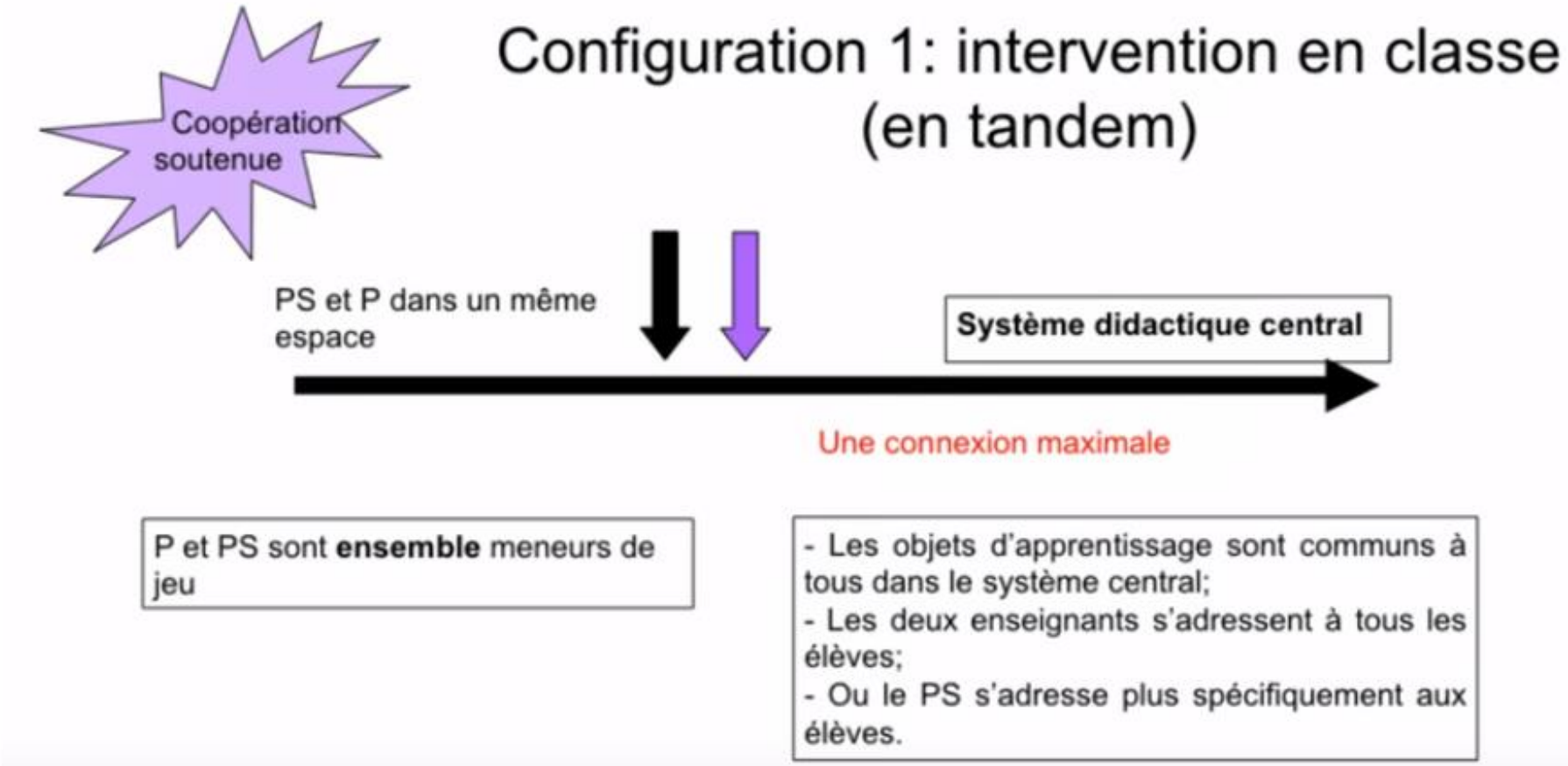

Dans la co-intervention …

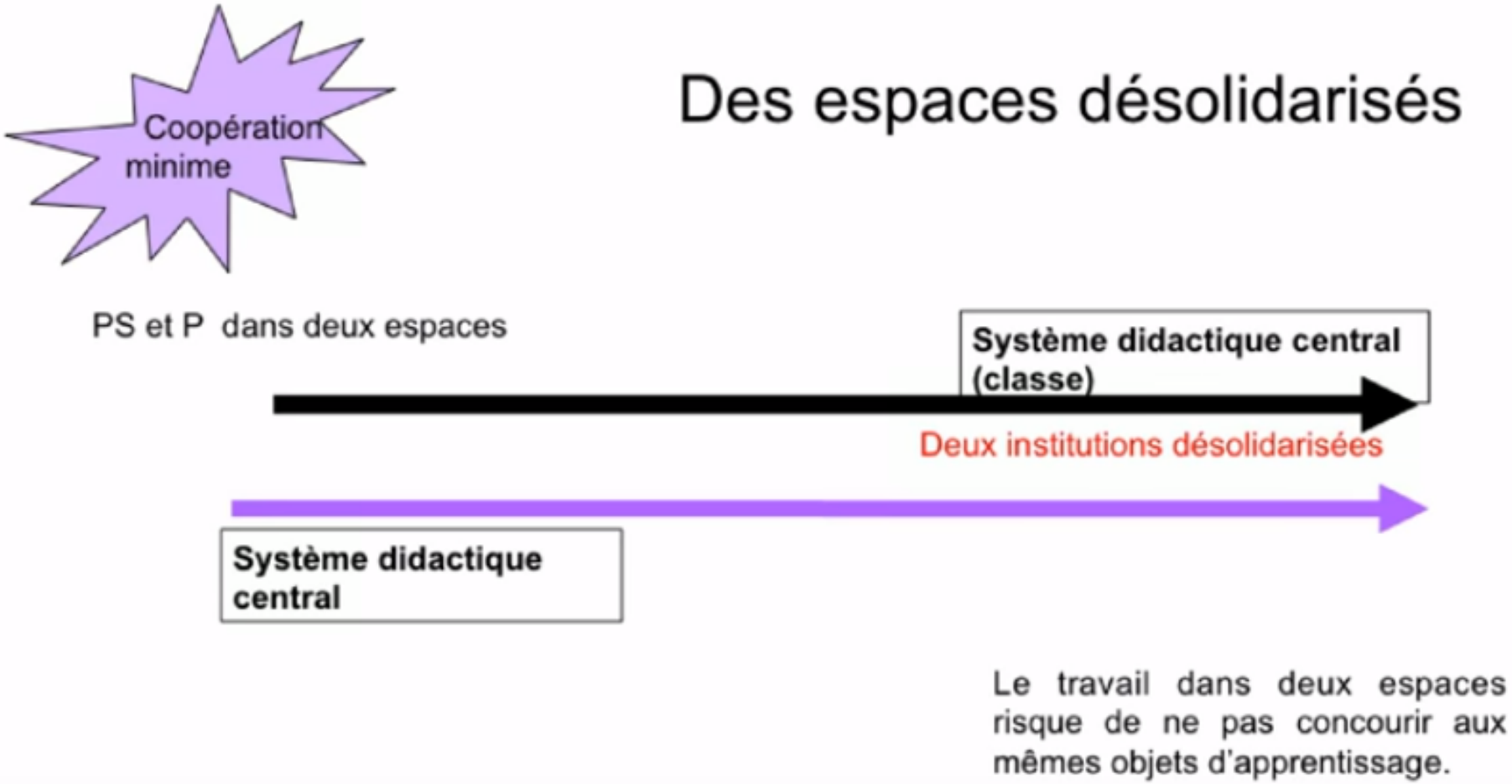

5 modalités de regroupement des élèves :

1. Grand groupe (classe entière),
2. Petits groupes homogènes,
3. Petits groupes hétérogènes,
4. Binôme (diade de pairs ou tuteur/tutoré),
5. Interventions individuelles,

d’après Lise Saint Laurent, université de Laval

Grand groupe

Avantages	inconvénients
Formule efficace et économique pour s'adresser à tous; Simplifie planification et gestion; Développe esprit de classe et sentiment s'appartenance; Occasion d'un partage avec tous les élèves.	Peu d'interactions sociales; Élèves peu actifs, risque de décrochage; Durée d'attention commune limité.

	Avantages	Inconvénients
Petit groupe homogène	Permet un enseignement convenant au niveau d'habiletés des élèves et/ou à des besoins communs.	Risque de stigmatisation, peut nuire à l'image de soi de certains élèves; Activités parfois peu signifiantes.
Petit groupe hétérogène	Favorise les interactions et les situations de conflit socio-cognitif. Développe les compétences coopératives.	Nécessite une pratique régulières, des habitudes de travail commun. Risque de conflit ou de non-engagement.

	Avantages	Inconvénients
binôme	Soutien entre élèves, tutorat; Progrès escomptés par l'interaction langagière; Mise en place assez simple	Risque de dépendance du tutoré/tuteur; Risque de dérive bavarde; capacité à travailler ensemble
enseignement individuel	Permet un étayage individualisé, Favorise la réflexion personnelle (dialogue métacognitif)	Nécessité d'être de courte durée; Risque de perdre le rythme et l'avancée du groupe classe

Pour des intentions qui peuvent être différentes :

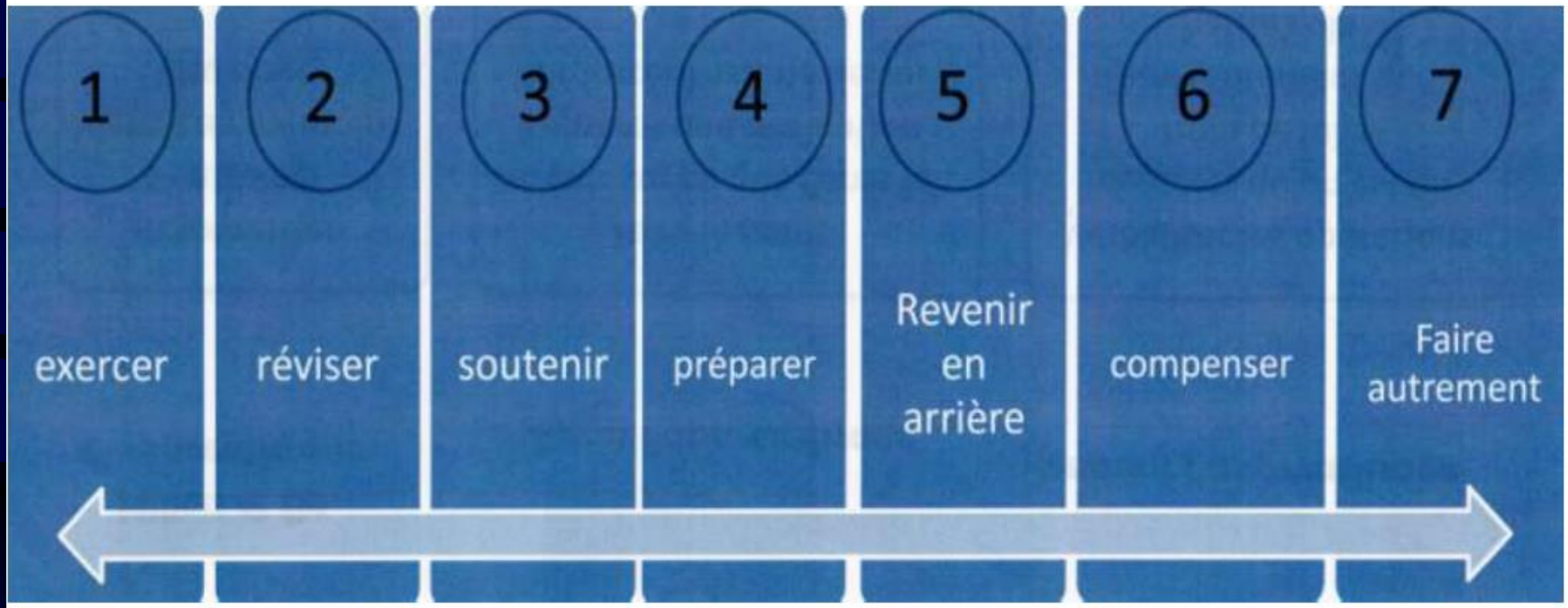

Exemple : Les 7 familles d'aide *(Roland Goigoux)*

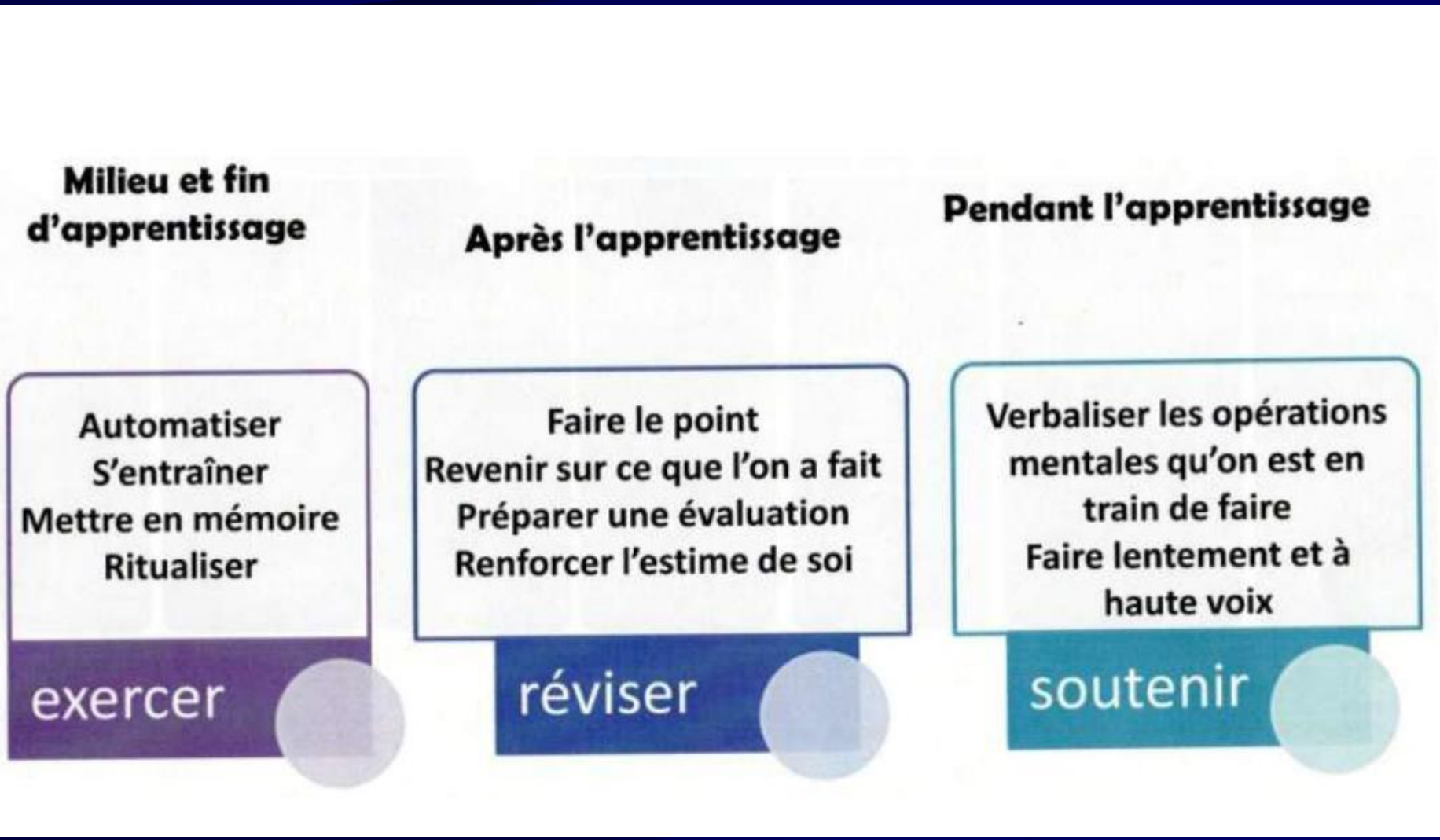
Milieu et fin d'apprentissage
Automatiser
S'entraîner
Mettre en mémoire
Ritualiser
exercer
Après l'apprentissage
Faire le point
Revenir sur ce que l'on a fait
Préparer une évaluation
Renforcer l'estime de soi
réviser
Pendant l'apprentissage
Verbaliser les opérations mentales qu'on est en train de faire
Faire lentement et à haute voix
soutenir

Avant et pendant l'apprentissage

Différencier en amont

Favoriser la compréhension de la future séance collective

Préparer

Avant et pendant un nouvel apprentissage

Reprendre les bases

Combler les lacunes

Revenir en arrière

Pendant l'apprentissage

Avant, pendant et après l'apprentissage

- Une pratique exigeante :

Nécessité d'anticipation:

◦ co- construire la séquence d'enseignement (ensemble de séances),

◦ Préciser les compétences visées centrées sur les acquisitions attendues pour les élèves,

◦ Choix et ajustements des situations prévues / compétences visées,

◦ Anticiper les obstacles, les démarches, les erreurs des élèves.

- Nécessité d’ajustement / articulation :

◦ Co-construire les séances ; prévoir les activités, les supports, l’évaluation;

◦ Anticiper les différentes phases et définir le rôle des deux enseignants ;

◦ Trouver du temps (avant et après);

◦ Modifier ses pratiques habituelles;

◦ Trouver un consensus, faire des compromis…

https://youtu.be/NKWtTaLClN8

- Conférence : « Co-enseignement … »

France Dubé et France Dufour , Professeures-chercheuses à l'UQAM

(35 mn à 39'39 : « obstacles et facilitateurs du partenariat »)

PLANIFIER LE COENSEIGNEMENT: LE MODÈLE DE MAGIERA-SIMMONS

(tiré de Cook et Tankersley, 2013)

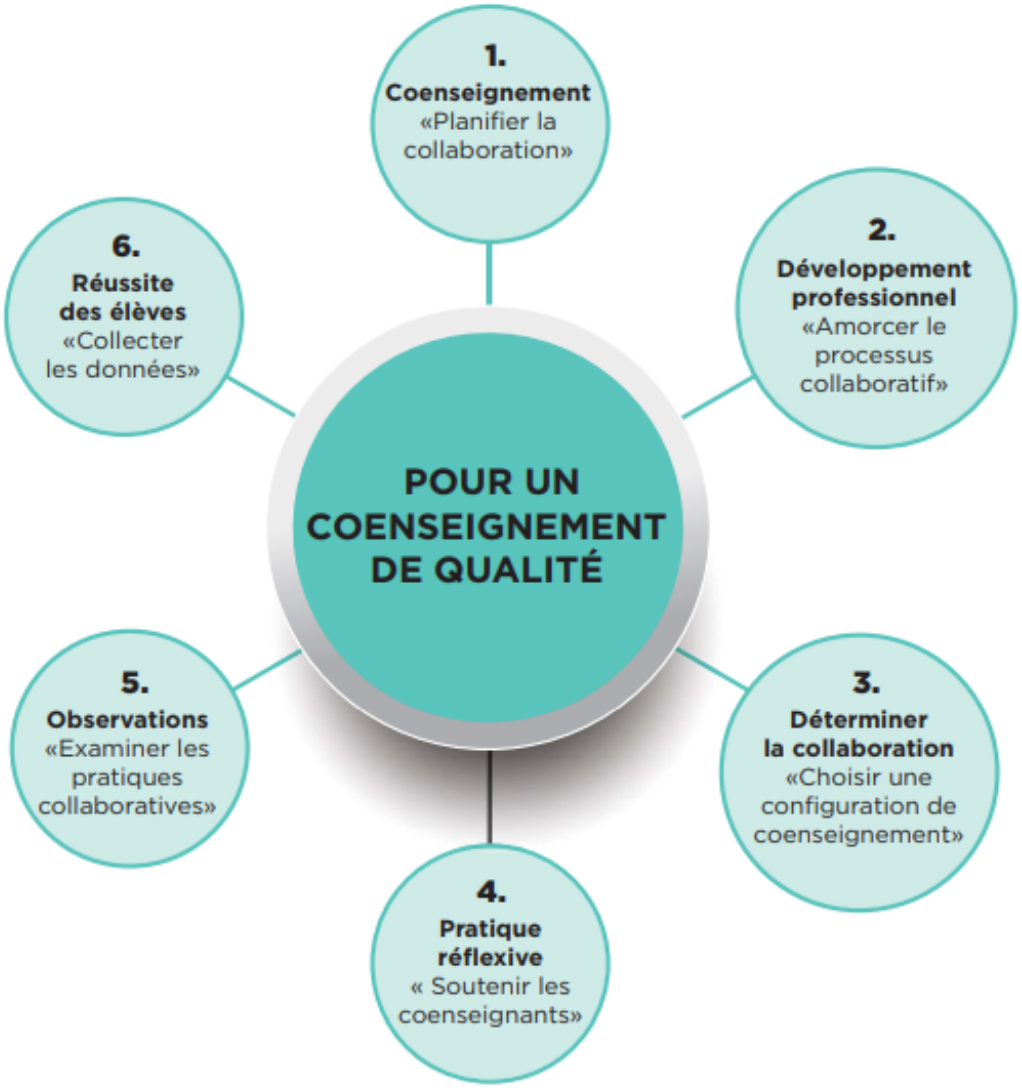

Effets du coenseignement

- Murawski et Swanson (2001), dans une méta-analyse, observent un effet statistiquement significatif sur la réussite.
- Dans des recherches récentes, on observe également de meilleures performances en lecture/écriture sous l'effet d'un coenseignement (Tremblay, 2012b, 2013),
- Entraînerait une amélioration de l'estime de soi et du comportement des élèves à besoins spécifiques (Fontana, 2005; Hang et Rabren, 2009; Rea, McLaughlin et Walther-Thomas, 2002).

22

Quelques principes pour repenser les gestes professionnels

- Eloge de la variation (dispositifs, postures, tâches, visées, mais pas de la dispersion)
- Eloge du temps (du développement , maturation, processus de sémiotisation)
- Éloge de la « complétude » (formalisation des savoirs)
- Éloge du bidouillage et ajustement (faire le deuil du tout préparé)
- Eloge du travail spécifique et situé sur les langages
- Eloge du mélange (oral- écrit- supports visuels et / ou sonore, utilisation des TUIC)
- Eloge de la culture

Plan

1. Préambule contextuel

2. Quelle(s) définition(s) de la co-intervention / du co-enseignement ?

3. Quelles modalités de mise en œuvre ?

4. Pourquoi cette pratique ? Pour quels bénéfices escomptés ?

5. Quelles difficultés ? Quels leviers ?

6. Conclusion

- Quelles difficultés ?

La co-intervention est par définition une situation complexe car elle juxtapose / peut juxtaposer :

- des acteurs différents,
- des rôles différents, chacun ayant sa propre conception de son rôle et de celui de l'autre,
- des attentes et des visées différentes,
- des conceptions pédagogiques différentes.

Forme de *« Mariage professionnel »*

- participation volontaire;
- visions et préoccupations communes;
- sentiment de parité dans les compétences;
- respect mutuel;
- bonne communication;
- flexibilité.

Il peut exister une forme de « *représentation mythique* » de la co intervention perçue comme pratique innovante.

Mais des « *effets secondaires indésirables* » sont possibles; la co-intervention peut :

◦ générer *une pédagogie de la lenteur et de la dépendance,*

◦ *se limiter à la gestion des problèmes de discipline,*

◦ *être source de conflits entre les personnes.*

Quels leviers ?

- Nécessité de construite des *relations de confiance réciproque*.

- La **pérennité d'un dispositif** de co-intervention / de co-enseignement dépend surtout de la mise en œuvre de règles et de principes simples et rigoureux.

- C'est pourquoi un **protocole clair de co-intervention / de co-enseignement permet** de cadrer, de généraliser, d'évaluer et de pérenniser le dispositif.

Merini définit le « **contrat de collaboration** » comme « l'ensemble des règles qui organisent silencieusement la nature des conclusion entre les partenaires ».

« ***silencieusement*** » car, dans la réalité, ces règles ne sont que rarement explicitées.

Parfois, l'explicitation de ces règles n'est pas nécessaire si il y a une habitude de travailler ensemble.

Dans d'autres cas, la non-explicitation de ces règles peut conduire à l'échec de la co-intervention.

Quand expliciter les règles ?

Avant la co-intervention / le co-enseignement ou après avoir déjà vécu une expérience partagée ?

Du temps et des moyens :

- Soutien des directions d'écoles et d'établissements;
- Aménagement des espaces et des emplois du
- temps;
- Temps dégagés et dédiés à la planification et à la
- préparation mais aussi à la régulation;
- Temps de formation
- etc.

Plan

1. Préambule contextuel

2. Quelle(s) définition(s) de la co-intervention / du co-enseignement ?

3. Quelles modalités de mise en œuvre ?

4. Pourquoi cette pratique ? Pour quels bénéfices escomptés ?

5. Quelles difficultés ? Quels leviers ?

6. Conclusion

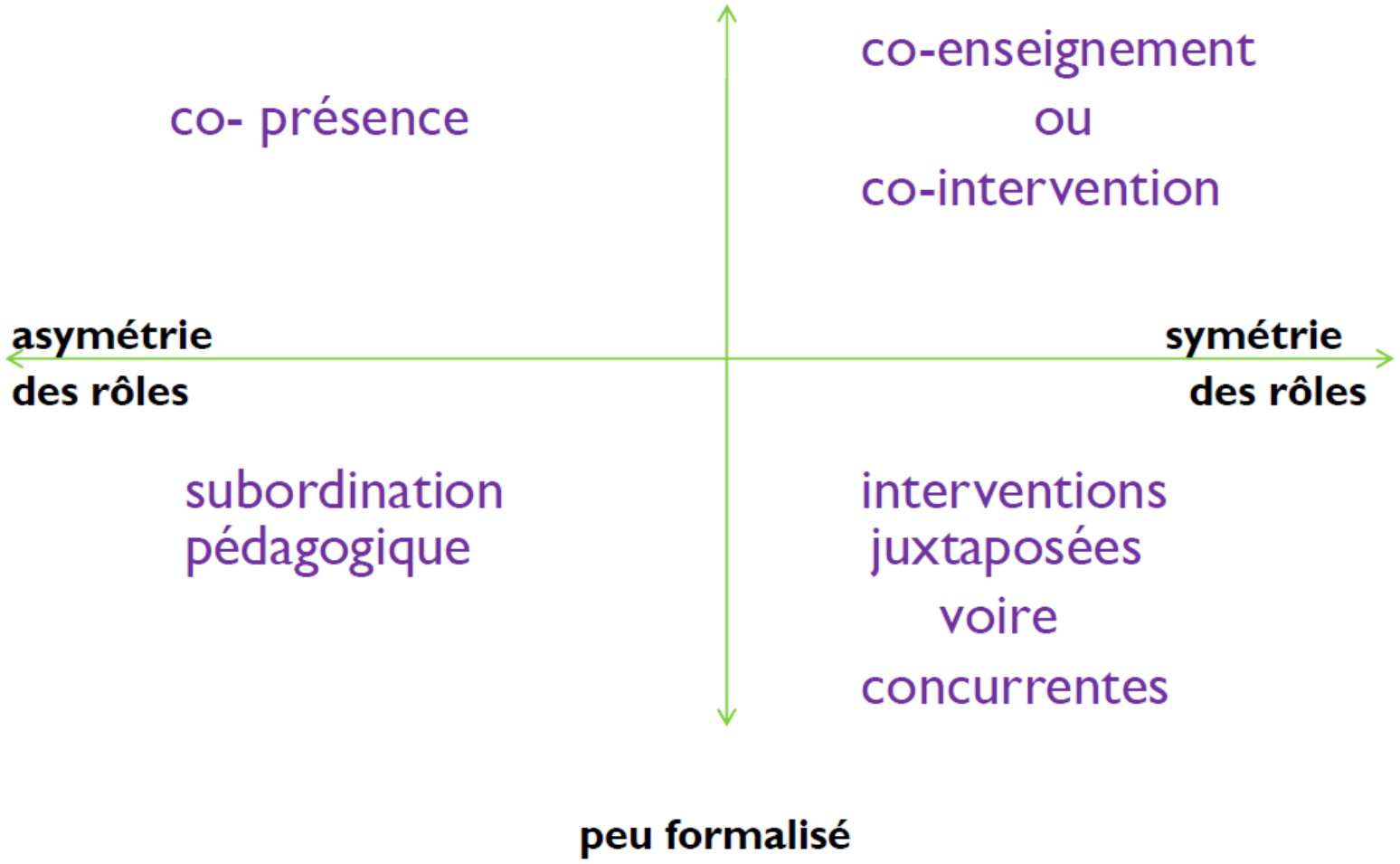
Formalisé = co-préparation
co- présence
co-enseignement
ou
co-intervention
asymétrie
des rôles
symétrie
des rôles
subordination
pédagogique
interventions
juxtaposées
voire
concurrentes
peu formalisé

Les différentes phases du co-enseignement : récapitulons …

1. Co-observation,
2. Co-construction (co-planification, co-préparation),
3. Co-enseignement (selon différentes modalités),
4. Co-évaluation,
5. Désétayage double (élèves et enseignant),
6. Co-observation et co-évaluation du désétayage.

Une nouvelle culture professionnelle

- Enrichie et ouverte (plus de savoirs théoriques, didactiques, professionnels)
- Plus réflexive (donner des outils d'analyse et d'observation)
- Plus responsable collectivement (dans l'établissement)
- Plus « auteurisée » et créative (des ajustements d'espaces, de temps, d'approches et de contenus nécessaires)

« Ne doutez jamais qu'un petit groupe d'individus conscients et engagés puisse changer le monde. C'est même de cette façon que cela s'est toujours produit ».

Margaret Mead, anthropologue (1901-1978).

Quelques lectures :

- Rapport du comité national de suivi du dispositif «*Plus de maîtres que de classes*», septembre 2015

- Rene Amigues, Laurence Espinassy, Christine Felix, Frederic Saujat. *« La co-intervention : un nouveau milieu de travail au service de l'efficacité et de l'équité ? »* Université de Rennes 2, Nov 2008

- XYZep, *numéro 32*, septembre 2008

- Marcel, Dupriez *et alii – « Coordonner, collaborer et coopérer : de nouvelles pratiques enseignantes », De* Boeck, 2007

- Pascale Garnier – « *Faire la classe à plusieurs », Presses Universitaires de Rennes, 2003.*

- Benoit, V. et Angelucci, V. (2011). Réflexions autour du concept de coenseignement en contexte inclusif. Education et francophonie, 39 (2), 105-121.
- Tardif, M. et LeVasseur, L. (2010). La division du travail éducatif : une perspective nord-américaine. Paris : Presses universitaires de France.
- Tomlinson, C. A. (2004). La classe différenciée. Montréal, QC : Chenelière. Tremblay, P. (2010a). Co-mentorat entre professionnels de l'enseignement ordinaire et spécialisé dans le cadre de dispositifs de co-intervention/coenseignement, Éducation et formation, e-294. 77-83.
- Tremblay, P. (2010b). Évaluation de la qualité de deux dispositifs scolaires – l'enseignement spécialisé de type 8 et l'inclusion dans l'enseignement ordinaire destinés à des élèves de l'enseignement primaire ayant des difficultés/ troubles d'apprentissage. Thèse de doctorat (inédit). Université Libre de Bruxelles. Bruxelles, Belgique.
- Tremblay, P. (2011). Co-formation entre professionnels collaborant dans deux dispositifs d'intervention auprès d'élèves ayant des troubles d'apprentissage. Nouvelle revue de l'Adaptation scolaire. 55(3), 175-190.
- Tremblay, P. (2012a). Inclusion scolaire. Dispositifs et pratiques pédagogiques. Bruxelles, Belgique. 2e édition. De Boeck.
- Tremblay, P. (2012b) Évaluation comparée de deux dispositifs scolaires destinés à des élèves ayant des troubles d'apprentissage en Communauté française de Belgique. Revue française de pédagogie. 179(2), 63-72.

Je vous remercie
pour
votre attention !